

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

Département de  
VAUCLUSE

Arrondissement  
de CARPENTRAS

Séance du 23 septembre 2020

*L'An deux mille vingt, le vingt-trois septembre à dix-neuf heures,*

Nombre de membres  
En exercice : 27  
Présents : 25  
Votants : 27

*Le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment convoqué le dix-sept septembre deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, exceptionnellement à l'Espace René Roussière pour assurer des conditions de sécurité satisfaisantes pour le public et les membres du conseil municipal suite à la recrudescence de l'épidémie.*

**N°2020/DELIB/052**

**Objet :**  
Budget principal  
2020  
Décision  
modificative n°1

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

**Rapporteur :**  
Liliane DIAZ

**Présents :** Liliane DIAZ, Hervé AURIACH, Sylvette GILL, Christine WINKELMANN, Antonio MUGA, Renée SOVERA, Jean-Luc DA COSTA, Adjoint. Christiane VEZIAN, Raymond KARASZI, Francine DENEUX, Laurence TURCHINI, Martine KOENIGUER, Patricia ROCHE, Patrick FARRE, Gérard THON, Jean-Paul LENER, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Christophe LACROIX, Kévin BANCK, Jean-Baptiste SAVIN, Richard BRANCORSINI, Jean-François NORMANI et Françoise VIRLOUVET, Conseillers Municipaux.

**Procurations :** Jean-Michel MARLOT donnant procuration à Francine DENEUX, Pascal GILL donnant procuration à Sylvette GILL.  
**Absents excusés :** Néant.

**Considérant la désignation de Monsieur Jean-Paul LENER, comme secrétaire de séance,**

**Le Conseil Municipal,**

Conformément à l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé une décision modificative du budget principal permettant d'ajuster les prévisions budgétaires initiales votées le 17 juin 2020 tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

La présente décision modificative tient compte des réalisations d'ores et déjà effectuées et de celles en cours.

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020/DELIB/030 du 17 juin 2020 portant approbation du budget primitif de la Commune de Camaret-sur-Aigues pour l'exercice 2020,

Vu les différentes réalisations effectuées en 2020 et celles en cours,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 21 septembre 2020,

**DECIDE à l'unanimité des votants – 4 ABSTENTIONS** (Jean-Baptiste SAVIN, Richard BRANCORSINI, Jean-François NORMANI et Françoise VIRLOUVET) :

- D'adopter la décision modificative N°1 du budget principal de la Commune telle qu'annexée.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,  
Maire



Publié le : 25 SEP. 2020

Transmis en Préfecture de Vaucluse le : 25 SEP. 2020

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérécourse citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).



84029 Code INSEE	CAMARET SUR AYGUES BUDGET ANNUEL	DM n°1 2020
---------------------	-------------------------------------	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**

DM1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-64111-020 : Rémunération principale	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-7391171-020 : Dégrèv. taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-739223-020 : Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6574-025 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-1321-822 : Etat et établissements nationaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	80 965,34 €
R-1323-212 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 374,00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>93 339,34 €</b>
D-2051-026 : Concessions et droits similaires	0,00 €	600,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>600,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-21311-020 : Hôtel de ville	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21312-212 : Bâtiments scolaires	11 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-020 : Autres bâtiments publics	0,00 €	1 190,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-414 : Autres bâtiments publics	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-71 : Autres bâtiments publics	0,00 €	10 686,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-112 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	5 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-020 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	8 863,34 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>11 600,00 €</b>	<b>29 339,34 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2315-020 : Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-822 : Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0,00 €</b>	<b>75 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>11 600,00 €</b>	<b>104 939,34 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>93 339,34 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>93 339,34 €</b>		<b>93 339,34 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 27  
 Nombre de membres présents : 25  
 Nombre de suffrages exprimés : 27

**VOTES :**

Pour : 23  
 Contre : 0  
 Abstentions : 4

Date de convocation : 17/09/2020

Présenté par Le Maire, Philippe de BEAUREGARD (1),  
 A Camaret sur Aygues, le 23/09/2020  
 Le Maire, Philippe de BEAUREGARD,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
 A Camaret sur Aygues, le 23/09/2020  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire, Philippe de BEAUREGARD (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le . et de la publication le

25 SEP. 2020

25 SEP. 2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

